

Jean-Pierre ARSAYE

*Au-Béraud
l'éphémère*

récit



Du même auteur :

MEMOIRE D'AU-BERO, QUARTIER INDIEN DE FOYAL (essai), préface de Raphaël Confiand, Ibis Rouge Éditions, 1998

AN DOUSIN KANPAY EK DOT ISTWEKOUT (*UNE PARTIE DE CAMPAGNE ET AUTRES NOUVELLES*), traduction en créole martiniquais de nouvelles de Guy de Maupassant, préface du professeur Jean Bernabé, L'Harmattan, 2000

FRANÇAIS – CREOLE / CREOLE – FRANÇAIS. DE LA TRADUCTION – ÉTHIQUE. PRATIQUES. PROBLEMES. ENJEUX – (essai), Collection « Sémantique », dirigée par Marc Arabyan, L'Harmattan, 2004

« LES EVEILLEURS » (article), in *La peinture en Martinique*, collection dirigée par Gerry L'Étang, HC Éditions, 2007

Remerciements

Pour leurs témoignages et les informations qu'elles ont bien voulu me livrer pour l'écriture de cet ouvrage, ma gratitude se porte tout spécialement vers les personnes suivantes dont certaines ne sont plus du monde :

Alain Devasoigne, Henri Laffine, Antony Ouzé, docteur Pierre Alier, Guy Bardol, Patrice Domoison, Marcel Julina, Richard Labétan, Guy Louiset, Guy Mardayé, Marcel Mystille, Camille Moutoussamy, Dominique Oanez, Nicolas Pidéry, Roger Pidéry, Louis-Georges Placide, Siméon Poléti, Georges Prospa, Raphaël Prospa.

J.-P. A

*À ma sœur Roseline,
à Arnaud Desvigneux
et à la mémoire de Krishna*

EXTRAIT

Le présent récit est largement d'autofiction. Je tiens cependant à préciser que, sauf ceux ayant joué un rôle plus ou moins historique (tels le docteur Homère Clément ou encore le député, maire et poète Aimé Césaire) ou jouissant d'une certaine notoriété (écrivains, musiciens ou autres), et aussi ceux du quartier Au-Béraud, les personnages qu'il met en scène sont purement imaginaires. Tel est, en particulier, le cas de tous ceux de Bord d'Usine, du Robert et de Four à Chaux, lieux dont je parle fictivement.

J.-P. A.

« ... mais je ne savais trop comment j'allais rédiger l'ouvrage, comment j'allais organiser ce que je faisais. Cette première fois, je m'en tirai par l'autobiographie et le paysage. Il me fallut des années pour comprendre que le plus important dans le voyage, pour un écrivain, ce sont les gens parmi lesquels il se retrouve. »

V.S. Naipaul, *Jusqu'au bout de la foi*
(Éditions Plon, 1998)

Première partie

EXTRAIT

1

Gabriel

C'est à peine si je me souviens du visage de Gabriel, mon grand-père. À sa mort, je n'avais pas plus de sept ans et, de lui, je ne possède qu'une petite photo jaunie, récupérée dans un tiroir de commode, parmi de vieux papiers de famille, un mois après le décès de ma mère, soit une vingtaine d'années après celui de mon père. Gabriel y apparaît vers la soixantaine, veste sombre à rayures claires, chemise blanche et cravate. De par ses traits et sa soyeuse chevelure, on aurait juré un véritable autochtone de l'Inde du sud. Et entre les sourcils, deux profondes rides lui donnent un air soucieux et grave, cependant que la position de sa tête, inclinée sur un côté, semble lui ôter un peu de sa prestance.

Je ne sais trop pourquoi je pense à cette photo chaque fois que j'évoque la véritable histoire des Indiens de notre pays, la Martinique. Cette histoire que, durant si longtemps, j'ai méconnue.

Unique survivant d'une fratrie dont il fut le cadet – en ce temps-là, les maladies infantiles faisaient des ravages –, Gabriel avait vu le jour au crépuscule de l'avant-dernier siècle, au François, petit bourg martiniquais ouvert sur l'Atlantique. Sa mère, elle, était née dans l'un de ces bateaux qui, durant la seconde moitié de ce même siècle, fournissaient aux Antilles des Indiens engagés sous contrat de cinq ans pour remplacer les anciens esclaves dans les champs de cannes à sucre¹. De ma bisaïeule, je ne saurais dire qui étaient les géniteurs, ni comment lui fut attribué le prénom d'Amélie, et encore moins par quel mystère elle en était venue à habiter dans ce bourg du François, rue Lubin, non loin de l'usine².

Vers l'âge de seize ans, Gabriel, alors apprenti chaudronnier, fut témoin d'une scène dont le souvenir devait le hanter sa vie durant. C'était au mois de février 1900, en fin d'après-midi. Arrivée la veille, à la demande de l'usinier, une troupe de soldats à cheval ayant dormi à l'intérieur des bâtiments, sur des lits de camps, avait pris position devant l'entrée de la sucrerie-distillerie, à la

¹ Après l'abolition de l'esclavage des Noirs, en 1848, la plantocratie blanche créole fut confrontée à la hausse soudaine du coût du travail et à la concurrence du sucre de betterave. Soucieuse de renouveler la main-d'œuvre à moindre frais, elle fit introduire dans le pays pas moins de 37 008 engagés sous contrat : 25 509 Indiens, 10 521 « Congos » (ainsi nommés car provenant, en majorité, de peuplades vivant à proximité du fleuve Congo) et enfin 978 Chinois.

²-Dans tout le texte, j'utilise le mot « usine » dans son sens courant aux Antilles qui est celui de sucrerie ou de distillerie.

lisière du bourg. Car le bruit courait que, depuis plusieurs jours, des grévistes allaient d'habitation³ en habitation et d'usine en usine, pour débaucher les travailleurs.

De cette nouvelle, Gabriel avait eu vent, lui aussi. Il ne fut donc pas trop surpris quand, se trouvant hors des bâtiments, sa journée de travail achevée, il entendit, venant de la route, les voix vives d'une multitude humaine.

Les grévistes ! C'étaient eux, il l'aurait parié.

La horde approchait. En quelques minutes, elle arriva sur l'aire de l'usine, scandant une même phrase, un slogan dont le jeune garçon put bientôt distinguer chaque mot :

« *Sé dé fran nou ka mandé !* » (C'est deux francs d'augmentation⁴ que nous réclamons !).

Jamais Gabriel n'avait vu pareille foule. Plusieurs centaines d'individus, uniquement des hommes, tous inconnus de lui. D'où venaient-ils ? Du Robert ? Du Lamentin ?... Ils s'étaient arrêtés à peu de distance des cavaliers. Maintenant, les deux camps se faisaient face, les grévistes continuant sans relâche à lancer leur

³ Plantation. Ensemble comprenant la maison du propriétaire, les terres et aussi les cases des ouvriers agricoles (ou, autrefois, des esclaves). Le terme peut, bien sûr, être également synonyme de maison. On peut noter que la case créole désigne, aujourd'hui, la maison traditionnelle que l'on retrouve aux Antilles, en Guyane, à la Réunion et à l'Île Maurice. C'est dans ce sens que j'emploie ce mot à travers le présent récit.

⁴ Cette somme de 2 francs (contre 1 franc ou 1,50 francs) était réclamée par les grévistes pour une « tâche », c'est-à-dire pour la coupe de 300 pieds de cannes, ce qui correspondait à 4 ou 5 heures de travail.

slogan, les soldats demeurant comme impassibles sur leurs montures piaffantes de nervosité.

On en était là quand arriva une calèche qui stationna non loin des cavaliers. En descendit un homme costumé, de type mulâtre, portant barbe et moustache à l'impérial. Parvenu au-devant des grévistes, il entreprit de parlementer avec eux. C'est du moins ce que l'on devait expliquer plus tard à Gabriel qui, se trouvant un peu en arrière de la foule des grévistes, ne put l'apercevoir qu'un bref instant.

L'homme, prévenu on ne savait par qui, n'était autre que le docteur Homère Clément, maire du François, dont une rue de ce bourg, celle où je suis né, porte aujourd'hui le nom. Il faut croire que ses paroles ne furent pas sans effet car après quelques minutes de discussion, les grévistes se mirent à reculer, à reculer encore, jusqu'à céder quelques mètres. C'est alors que l'un d'entre eux, parmi les meneurs, leva son coutelas et l'agita au-dessus de sa tête en criant :

« Sé dé fran nou ka mandé ! »

Aussitôt, le chef de la troupe à cheval, un certain lieutenant Khan, nom que des journaux devaient un jour rendre public, cria son ordre. Et retentit la salve de mousqueterie.

Gabriel avait-il pressenti ce qui allait se passer ? À en croire mon père qui m'a conté cette histoire, il s'était réfugié derrière une rangée de wagons de cannes à sucre, se demandant s'il ne ferait pas mieux de déguerpir en vitesse. De sa cachette, l'adolescent

observait la scène. Débandade. Cris. Corps ensanglantés gisant sur le sol et blessés se traînant, tordus de douleur, certains soutenus par ceux-là qui n'avaient pas été touchés. Cris et gémissements se mêlant. Ouvriers et contremaîtres, sur le qui-vive, sortaient des bâtiments, rejoignant d'autres travailleurs qui les avaient précédés. Régnait une grande confusion.

Abasourdi, horrifié, Gabriel se hâta de rentrer chez lui, auprès de sa mère. Quelques temps après, il apprendrait par un journal, qu'au cours de la fusillade à laquelle il venait d'assister, dix-sept personnes furent tuées et une vingtaine blessées, parmi lesquelles faillit figurer le docteur Clément dont le cocher eut le crâne fracassé.

Les années s'écoulèrent et Gabriel devint ouvrier chaudronnier, se maria et eut plusieurs enfants dont mon père. Puis il acheta une petite maison à Four à Chaux, un quartier du Robert, une commune voisine du François pourvue elle aussi d'une usine où, par simple bon sens, il préféra se faire embaucher.

Tel que l'on me le dépeignit toujours, c'était à cette époque un homme de fière allure malgré une taille un peu en dessous de la moyenne, et allant à bicyclette. À Four à Chaux, et même au-delà, il passait aussi pour un homme éclairé. Muni de son certificat d'étude primaire, ce qui, à l'époque, relevait presque de l'exploit quand on était de modeste condition, il s'exprimait en un français très convenable, lisait des

journaux et des livres, le plus souvent un récit historique ou la biographie de quelque grand homme. Abonné à la revue *Système D*, et à l'aide d'un matériel de soudure à l'étain qu'il s'était procuré, il étonnait par ses talents de bricoleur. C'est ainsi que l'usine du Robert lui fut redevable d'un dispositif sonore, une sorte de corne de brume dont le rugissement lugubre, annonçant l'entrée et la sortie des ateliers, pouvait s'entendre à des kilomètres à la ronde. Et pour sa maisonnée, il conçut deux mémorables prodiges. Ce fut d'abord l'installation, sous un abri qui tenait lieu de cuisine, d'une sorte de soufflerie constituée d'un ventilateur que l'on actionnait au moyen d'une manivelle via une chaîne de vélo. L'étonnant mécanisme, que les enfants surtout raffolaient de manœuvrer, avait pour fonction d'aviver un feu à charbon de bois. Vint ensuite la confection d'une lampe à acétylène qui produisait une longue flamme bleue, si éclatante que jamais nul ne pensa se plaindre de la forte odeur d'ail qu'elle dégageait. Sa renommée grandissant, à la demande de particuliers, pour un prix très raisonnable, les objets les plus divers prenaient forme entre ses mains : lampes à pétrole, cercueils en zinc, cafetières, arrosoirs, et cætera. Enfin, il s'était fabriqué un alambic grâce auquel il distillait, à partir de jus de canne fermenté, un rhum très apprécié de ses amis avec lesquels il le dégustait en toute discrétion. Cette clandestine industrie dura jusqu'au jour où, sous les instigations de mon père qui

l'avertissait qu'elle pourrait lui causer de gros ennuis, il se résolut à détruire l'appareil.

Pour le reste, sa vie se déroula sans histoire digne d'être contée et il mourut à un âge très vénérable.

EXTRAIT

